

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil des maires de la MRC Robert-Cliche tenue, dans la salle William-Chapman de l'édifice du Sénateur-Bolduc, au 111-A, 107^e Rue à Beauceville, le mercredi 16 novembre 2016 à 19 heures.

Étaient présents MM. Luc Provençal, préfet et maire de Beauceville;
 Jean-Rock Veilleux, maire de Saint-Alfred;
 Henri Gagné, maire de Saint-Frédéric;
 Michel Cliche, maire de Saint-Joseph-de-Beauce;
 Mario Groleau, maire de Tring-Jonction;
 André Labbé, maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne;

Étaient absents MM.

Jonathan V. Bolduc, maire de Saint-Victor;
 Jeannot Roy, maire de Saint-Joseph-des-Érables
 Jean-Paul Cloutier, maire de Saint-Séverin;
 Mme Ghislaine Doyon, mairesse de Saint-Jules
 Mme Marie-Andrée Giroux, représentante Beauceville

Était aussi présents :

Mmes Gilbert Caron, directeur général et secrétaire-trésorier
 Renal Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint
 Stéphanie Roy, conseillère municipale, Tring-Jonction
 Lynda Poulin, conseillère municipale, St-Odilon-de-Cranbourne
 Renée Berberie, conseillère municipale, Beauceville
 Julie Lemelin, directrice générale, Tring-Jonction
 Cathy Poulin, directrice générale, Saint-Frédéric
 Claire Roy, directrice générale, Saint-Jules
 Dominique Giguère, directrice générale, St-Odilon-de-Cranbourne
 Isabelle Jodoin, secrétaire-trésorière, St-Joseph-des-Érables
 MM. Vincent Gilbert, conseiller municipal, St-Joseph-de-Beauce
 Alain Landry, directeur général, St-Joseph-de-Beauce

Étaient invités Mme Stéphanie Gendron, Société d'Habitation du Québec
 M. Christian Bourgeois, Société d'Habitation du Québec
 Monsieur François Baril, organisateur communautaire agit comme modérateur

1.0– MOT DE BIENVENUE DU PRÉFET

Monsieur Provençal indique que le seul sujet à l'ordre du jour est celui du dossier de la restructuration du réseau des OMH. Il considère ce sujet important et juge qu'il est primordial que les élus de toutes les municipalités de la MRC doivent entendre la même information.

À cet égard, il a invité des personnes ressources compétentes de la SHQ pour exposer les paramètres du dossier.

2.0– PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

Monsieur François Baril agit comme modérateur. Il présente les deux intervenants de la SHQ et demande aux participants de se présenter.

3.0- PRÉSENTATION DU PROCESSUS OPÉRATIONNEL POUR LE REGROUPEMENT DES OMH

Madame Gendron et monsieur Bourgeois effectuent leur présentation.

Dans un premier temps, le portrait du réseau actuel des OMH au Québec est présenté, avec un retour sur l'évolution de celui-ci, lequel en est à sa cinquantième année d'existence.

Il est mentionné que le fédéral se retire du dossier, mais que ce départ est compensé par une participation accrue du provincial.

Après un long préambule, il est indiqué que s'il y a un regroupement de OMH au sein du territoire de la MRC, deux options sont possibles :

- Soit qu'il y a déclaration de compétence de la MRC : la MRC aurait alors un rôle administratif et le Conseil des maires choisira les administrateurs. Le nouvel office demeurerait une personne morale.
- Soit qu'il y a regroupement au niveau du territoire de la MRC sans que la MRC soit impliquée.

Peu importe ce qui arriverait, cela ne change en rien le rôle du Centre de Service de Saint-Georges, qui continuera à être présent et à assumer ses fonctions.

Le Centre de service de Sant-Georges n'est pas une entité légale comme la OMH : il a un rôle de soutien. Des contrats de gestion pourront continuer à être signés avec lui.

4.0- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une longue période de questions et d'échanges suit, au cours de laquelle les participants émettent leur point de vue.

En bout de ligne, il y a consensus sur le fait que le bien-être des résidents est l'objectif à poursuivre.

5.0- FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre prend fin à 21 heures.

Luc Provençal
Préfet

Gilbert Caron
Secrétaire-trésorier